



Mieux
VIVRE ENSEMBLE

2024-2030

Déclaration de politique sociale du CPAS
de Fleurus





Chères Fleurusiennes, chers Fleurusiens,

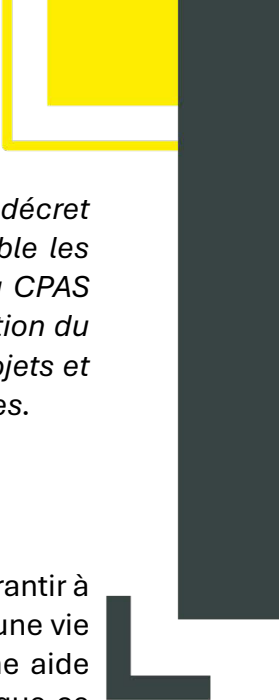
C'est avec enthousiasme et une conviction profonde que je vous présente notre Déclaration de Politique Sociale 2024-2030. Ce document, fruit d'une réflexion commune et ambitieuse, jette les bases d'une action sociale harmonieuse à Fleurus. Il marque le début d'un processus inclusif et participatif, qui se poursuivra dans le Plan Stratégique Transversal, élaboré en étroite collaboration avec les services du CPAS et en coordination avec la Ville. Cette synergie vise à assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de nos initiatives.

Notre action s'articule autour de thématiques essentielles pour la vie sociale de notre commune : l'accès aux droits sociaux, l'insertion professionnelle, le soutien aux familles, l'aide aux aînés, et la modernisation de nos services. Cette Déclaration définit les grandes lignes de notre politique publique pour les années à venir, reflet de notre engagement indéfectible à répondre aux besoins des plus vulnérables d'entre nous, et à promouvoir la dignité, l'équité, et la solidarité.

Pour la première fois, c'est une femme qui préside le CPAS, apportant un regard nouveau et une sensibilité différente à notre action sociale. Ensemble, œuvrons à améliorer la qualité de vie, renforcer les liens sociaux, et bâtir une communauté résiliente et inclusive, tout en restant fidèles à notre identité et à nos valeurs communes.

Au nom de toute l'équipe, je vous remercie de votre confiance et de votre implication. Continuons ensemble nos efforts pour faire de Fleurus un lieu où il fait bon vivre, où chacune et chacun trouve soutien et opportunités pour grandir.

**La Présidente du CPAS,
Querby Roty**



Fondée sur l'article 27ter de la loi organique des CPAS et en conformité avec le décret intégrant le Programme Stratégique Transversal (PST), cette déclaration rassemble les intentions politiques et les orientations budgétaires qui guideront les actions du CPAS tout au long de la mandature 2024-2030. Elle sert également de base à l'élaboration du PST, outil de gouvernance pluriannuel permettant de décliner ces objectifs en projets et actions opérationnels, adaptés aux ressources humaines et financières disponibles.

1. Introduction

Les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) ont pour mission fondamentale de garantir à chaque citoyen le droit à l'aide sociale, assurant ainsi que chacun puisse mener une vie conforme à la **dignité humaine**. Concrètement, le CPAS de Fleurus apporte une aide **matérielle, sociale, médicale et psychologique** aux personnes en difficulté – que ce soit à travers le Revenu d'Intégration Sociale, l'accès aux soins, le soutien au logement ou d'autres formes d'accompagnements.

Les activités du CPAS reposent sur des cadres légaux stricte et rigoureux, notamment :

- **La loi organique des CPAS** qui définit leur rôle et leur fonctionnement.
- **La loi sur le droit à l'intégration sociale** qui précise les modalités de soutien aux citoyens.
- **La loi déterminant la compétence des CPAS** qui encadre leurs responsabilités en matière d'action sociale.
- **La charte de l'assuré social** qui garantit la transparence et l'équité dans les interactions avec les citoyens.

Ces fondements légaux assurent que les actions du CPAS sont menées selon les principes de **justice sociale, d'équité et de transparence**, tout en étant adaptées aux réalités locales de Fleurus.

Un contexte exigeant et une vision pour demain

Le CPAS de Fleurus opère dans un contexte marqué par d'importants défis socio-économiques et financiers qui influencent profondément les conditions de vie de notre population. En Wallonie, un habitant sur quatre vit dans un ménage exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (source : IWEPS). De plus, les négociations au niveau fédéral laissent entrevoir une arrivée massive de chômeurs exclus des mécanismes traditionnels de soutien, ce qui risque d'impacter lourdement les ressources disponibles.

Par ailleurs, les dynamiques socio-économiques contemporaines – avec une augmentation des inégalités, un vieillissement démographique et des mutations structurelles du marché du travail, renforcées par des évolutions sociologiques – imposent une refonte des dispositifs d'accompagnement social. Face à ces réalités, le CPAS de Fleurus ambitionne non seulement de maintenir et consolider ses actions actuelles, mais aussi de les adapter et les renforcer continuellement pour répondre aux défis futurs.

Une attention renouvelée pour la jeunesse

La jeunesse, porteuse d'avenir, demeure une priorité stratégique. Les jeunes sont particulièrement vulnérables face à la précarité et à l'exclusion. Il est indispensable de leur offrir des perspectives d'insertion professionnelle, de formation et de logement adaptées. Le CPAS s'engage à développer et pérenniser des dispositifs spécifiques pour prévenir la précarité chez les jeunes et favoriser leur autonomie, en collaboration étroite avec les acteurs éducatifs et économiques locaux.

Un engagement renforcé envers nos aînés

Le vieillissement de la population est une réalité incontestable en Wallonie. En 2024, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 19,9 % de la population wallonne, et cette proportion est projetée pour atteindre 28,3 % en 2071. Cette évolution démographique s'accompagne d'un risque accru d'isolement social chez les seniors. Actuellement, 23 % des personnes de 65 ans et plus en Belgique sont confrontées à l'isolement social. Ce phénomène est particulièrement préoccupant en Wallonie, où 26 % des seniors se sentent seuls.

De nombreux aînés se retrouvent isolés et contraints de rester à domicile en raison de leur situation. Face à ce constat, le CPAS de Fleurus s'engage à :

- **Développer des initiatives pour rompre l'isolement** : en organisant des activités collectives, des visites à domicile et en favorisant les liens intergénérationnels.
- **Faciliter l'accès aux services de proximité** : en mettant en place des solutions de transport adaptées et en soutenant les services d'aide à domicile.
- **Promouvoir le bien-être et la santé des seniors** : en collaborant avec les professionnels de la santé pour assurer un suivi médical régulier et en proposant des programmes de prévention.

En intégrant ces actions, le CPAS de Fleurus aspire à créer un environnement où chaque senior se sent valorisé, soutenu et intégré dans la communauté.

1.1. Contexte et Enjeux Actuels

Le CPAS de Fleurus se trouve confronté à des défis socio-économiques majeurs qui déterminent ses priorités pour la prochaine mandature.

- **Défis financiers et socio-économiques** : En raison des négociations au niveau fédéral, le CPAS doit anticiper une augmentation significative du nombre de personnes en recherche d'aide, notamment parmi les chômeurs de longue durée, tout en faisant face à une diminution potentielle des ressources.
- **Transformations des dynamiques sociales** : La montée des inégalités, le vieillissement démographique et les mutations structurelles du marché du travail, associées à des évolutions sociologiques, imposent une redéfinition urgente des dispositifs d'accompagnement.

- **Adaptation aux réalités locales :** La ville de Fleurus, en étroite collaboration avec le CPAS, se doit d'adapter ses services pour répondre de manière efficace et humaine aux besoins des publics vulnérables, tout en garantissant une cohérence avec la Déclaration de Politique Générale 2024-2030 de la Ville.

Ces enjeux exigent une approche proactive, flexible et résolument tournée vers l'avenir, qui permette au CPAS de Fleurus de jouer son rôle de rempart essentiel dans notre système de protection sociale.

1.2. Objectifs et Principes Directeurs

L'orientation stratégique du CPAS de Fleurus pour 2024-2030 repose sur une approche holistique qui vise à assurer l'accessibilité, l'efficacité et la durabilité de ses dispositifs d'aide sociale. Les principaux objectifs et principes directeurs sont :

- **Solidarité et équité :** Garantir un accès universel aux droits sociaux, en veillant à ce que chaque individu, quelle que soit sa situation de départ, puisse bénéficier d'un soutien digne et adapté.
- **Innovation sociale :** Intégrer les nouvelles technologies et méthodologies pour moderniser les pratiques d'accompagnement et optimiser la gestion des ressources.
- **Participation citoyenne :** Impliquer activement les bénéficiaires et les acteurs locaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs, afin d'assurer une meilleure adéquation aux besoins réels du terrain.
- **Anticipation et adaptation :** Maintenir et renforcer les dispositifs existants, tout en les adaptant aux évolutions futures des contextes économiques et sociaux, pour garantir un soutien pérenne à l'ensemble des citoyens.

1.3. Cadre de Collaboration

La réussite des politiques sociales de Fleurus dépend d'une coopération étroite entre le CPAS, la Ville de Fleurus, les institutions supra communales et le tissu associatif.

- **Synergies institutionnelles :** Le partage de services (comme le DPO ou le service informatique) et l'établissement de conventions de partenariat renforcent l'efficacité des actions menées.
- **Partenariats élargis :** Des collaborations sont en cours d'étude avec divers acteurs, y compris des établissements d'enseignement. Par exemple, une convention de collaboration avec l'école Sainte Anne, spécialisée en coiffure, vise à permettre aux bénéficiaires du CPAS de participer aux exercices pratiques, offrant ainsi une double opportunité de formation et d'insertion.
- **Engagement transversal :** La politique sociale en faveur des citoyens fleurusiens implique tous les acteurs présents sur le territoire, qu'ils soient issus du secteur public, associatif ou privé, et couvre des domaines aussi variés que la santé, la

petite enfance, les aînés, l'accès à la culture et l'inclusion des personnes en situation de précarité ou d'origine étrangère.

2. Axes Stratégiques Prioritaires

Pour la mandature 2024-2030, nous avons défini des axes stratégiques qui constituent les piliers de l'action sociale du CPAS de Fleurus. Ces axes ont été élaborés pour répondre aux défis socio-économiques actuels et futurs, en garantissant un accès digne aux services essentiels et en favorisant l'inclusion et la cohésion sociale. Ils reflètent notre engagement à renforcer, adapter et pérenniser nos dispositifs, tout en préservant la dignité humaine au cœur de nos actions. Chaque axe sera décliné en initiatives concrètes, qui seront ultérieurement détaillées dans le futur Programme Stratégique Transversal (PST).

Axe 1 : Lutter contre la précarité et favoriser l'insertion professionnelle

2.1. Accès aux droits et aide sociale individuelle

Le CPAS de Fleurus, en tant qu'acteur fondamental de la protection sociale, assure la garantie du droit à l'aide sociale et à l'intégration sociale pour tous les citoyens. Cette mission s'appuie sur plusieurs leviers essentiels :

- **Droit à l'aide sociale et à l'intégration** : Le CPAS garantit un accompagnement complet – matériel, administratif, psychosocial – afin de permettre aux personnes en difficulté de conserver leur dignité et de retrouver leur autonomie.
- **Information et accompagnement personnalisé** : En simplifiant les démarches administratives, nous visons à faciliter l'accès au Revenu d'Intégration Sociale (RIS) et aux aides connexes. Actuellement, environ 400 personnes et/ou familles bénéficient de ce soutien. Dans un contexte de hausse des demandes, notamment en raison de l'exclusion des chômeurs de longue durée et du durcissement des règles d'octroi des allocations, nous nous engageons à simplifier et accélérer ces procédures pour répondre plus efficacement aux besoins du terrain.
- **Guichet unique d'accueil et orientation** : La mise en place d'un guichet unique centralisera les demandes et optimisera l'orientation vers les dispositifs adaptés. Ce dispositif sera renforcé et étendu pour garantir un accès respectueux et personnalisé à l'ensemble des services du CPAS, avec une possible décentralisation des permanences sociales pour mieux desservir chaque quartier.

Par ailleurs, l'accès à une **alimentation saine et suffisante** est reconnu comme un droit fondamental. En 2024, 126 personnes et/ou familles ont déjà bénéficié d'aides alimentaires (colis, tickets repas, épicerie sociale). Le CPAS, en collaboration étroite avec des partenaires locaux, comme la Croix-Rouge et la Ville de Fleurus, intensifiera le fonctionnement de son épicerie sociale « Le petit + ». Nous encouragerons également des initiatives visant à promouvoir une alimentation locale, saine et durable, et soutiendrons l'organisation de repas solidaires, tels que ceux orchestrés par AMIRESTO, afin de renforcer la cohésion sociale et le bien-être des citoyens.

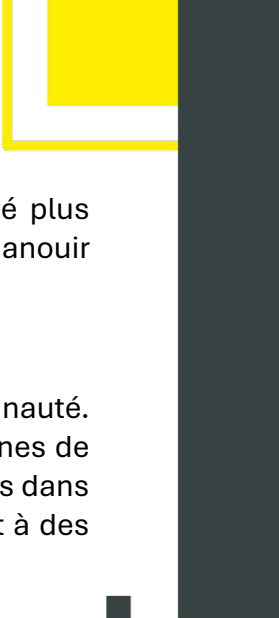
2.2. Développement des filières de réinsertion et formation

Garantir la dignité humaine passe également par l'accès à l'emploi. Le CPAS de Fleurus attache une grande importance à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Pour ce faire, nous développons des structures complémentaires :

- **Le service d'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) – "L'Espace Citoyen"** : Ce service a pour mission d'informer, d'accompagner et de suivre les bénéficiaires dans leur recherche active d'emploi. En offrant des outils tels que des formations adaptées, des cours de langues et même des études complémentaires si nécessaire, l'ISP permet aux individus de lever les freins à l'embauche et d'atteindre un degré d'autonomie essentiel pour retrouver leur dignité. Des ateliers de recherche d'emploi, des sessions de coaching et un suivi personnalisé sont proposés pour optimiser l'employabilité.
- **Le Centre d'Insertion Socio-Professionnelle "La P'tite Main Fleurusienne"** : Agréé par la Région wallonne, ce centre propose deux filières de formation, en Textile et en Espaces Verts. La formation, qui se déroule en atelier ou sur chantier, est conçue pour fournir aux personnes éloignées de l'emploi les compétences pratiques et techniques nécessaires pour s'intégrer durablement sur le marché du travail. Le programme, d'une durée maximale de 18 mois, inclut également des modules sur l'autonomie sociale et la recherche active d'emploi, ainsi qu'une remise à niveau en français et mathématiques si nécessaire.
- **Entreprise d'économie sociale "Les Coups de Pouce Fleurusiens"** : Spécialisée dans les services d'aide ménager et de repassage, cette entreprise offre des opportunités d'emploi aux personnes éloignées du marché du travail, tout en répondant aux besoins domestiques des habitants de Fleurus et des environs. Avec plus de 20 ans d'expérience, "Les Coups de Pouce Fleurusiens" est agréée PLUXEE et propose ses services dans toute l'entité de Fleurus et dans un rayon de dix kilomètres autour de la ville. Les employés bénéficient d'une formation interne approfondie couvrant les techniques de nettoyage, de repassage, la connaissance des produits, l'ergonomie, ainsi que les comportements professionnels et l'organisation. Cette approche garantit une prestation de qualité pour les clients et une valorisation des compétences pour les travailleurs, contribuant ainsi à leur réinsertion durable sur le marché de l'emploi.

Pour l'avenir, le CPAS de Fleurus s'engage à :

- **Étudier la création de nouvelles filières de formation** : Identifier les métiers en pénurie sur le territoire et développer des programmes adaptés pour y répondre.
- **Intensifier la promotion des parcours existants** : Valoriser le travail des bénéficiaires et des intervenants sociaux à travers des campagnes de communication ciblées.
- **Renforcer les partenariats avec les entreprises locales** : Collaborer étroitement avec le tissu économique local pour aligner les formations sur les besoins réels du marché du travail.



En intégrant ces initiatives, le CPAS de Fleurus aspire à bâtir une communauté plus inclusive, où chaque individu a la possibilité de contribuer activement et de s'épanouir tant professionnellement que personnellement.

2.3. Soutien aux jeunes et aux demandeurs d'emploi

La jeunesse est au cœur des priorités, car elle représente l'avenir de notre communauté. Il est préoccupant de constater qu'un tiers des bénéficiaires du RIS sont des jeunes de moins de 25 ans, et que le suicide constitue l'une des principales causes de décès dans cette tranche d'âge. Face à cette réalité, le CPAS de Fleurus réfléchit activement à des solutions adaptées pour prévenir et endiguer ces phénomènes.

Ainsi, nous envisageons de :

- Concevoir des programmes spécifiques d'intégration pour les jeunes, incluant des stages, des formations adaptées et des ateliers de recherche d'emploi, en étroite collaboration avec les acteurs territoriaux tels que la Maison des Jeunes « L'Alternative », l'AMO, le PCS, ainsi que les éducateurs de rue et les établissements scolaires.
- Créer des partenariats avec les entreprises locales pour améliorer l'employabilité des jeunes et favoriser leur insertion sur le marché du travail.
- Renforcer notre réseau en explorant de nouvelles collaborations avec la Ville, le CEFA et d'autres structures associatives, afin de créer une synergie autour de projets communs, notamment dans le cadre de la « maison de l'emploi » envisagée par la Ville de Fleurus dans sa DPG 2024-2030.

Ces mesures, qui se veulent à la fois préventives et opérationnelles, visent à offrir aux jeunes des perspectives d'avenir concrètes et à leur permettre de construire une trajectoire professionnelle digne et épanouissante.

Axe 2 : Renforcer l'inclusion sociale et le vivre-ensemble

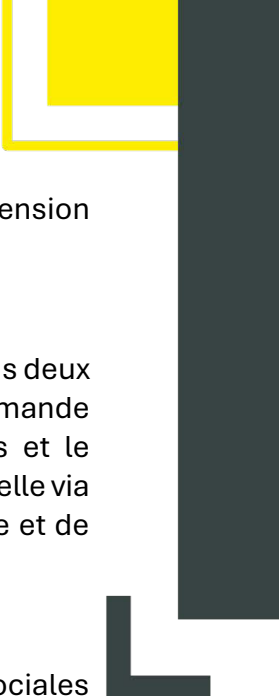
Cet axe stratégique vise à garantir que chaque citoyen de Fleurus puisse bénéficier d'un accès digne aux services essentiels et d'un accompagnement personnalisé pour lutter contre l'exclusion. Il repose sur deux volets complémentaires : le renforcement de l'accès au logement et l'accompagnement des publics vulnérables, ainsi que la promotion de la cohésion sociale et la participation citoyenne.

2.4. Accès au logement et lutte contre l'exclusion

Pour que chacun puisse vivre dans la dignité, l'accès à un logement stable et adapté est primordial.

- **Augmentation de l'offre en logements de transit :**

Le CPAS de Fleurus agit déjà via sa Cellule logement/hébergement, qui soutient activement les bénéficiaires dans leur recherche de logement et joue un rôle de médiation entre propriétaires et locataires. Cette cellule intervient également dans le cadre d'avances de garantie locative, souvent mal perçues par les propriétaires. Pour y remédier, nous envisageons de renforcer la communication



entre les parties et d'améliorer l'image du CPAS, en mettant en avant la dimension humaine et respectueuse de nos interventions.

- **Accompagnement personnalisé :**

Actuellement, le CPAS accueille et accompagne les familles hébergées dans deux logements d'urgence situés dans le centre de Fleurus. Conscients d'une demande croissante, nous prévoyons l'acquisition de logements supplémentaires et le développement de dispositifs d'accompagnement à la réinsertion résidentielle via un suivi individualisé, afin de faciliter la transition vers un logement stable et de préserver la dignité de chaque citoyen.

- **Collaboration avec les acteurs locaux :**

Nous travaillons en étroite collaboration avec les Agences Immobilières Sociales (AIS) et les sociétés de logements publics, en privilégiant notamment le partenariat avec Mon Toit Fleurusien. Pour l'avenir, nous envisageons d'étendre ces actions en créant de nouveaux partenariats, notamment avec la Ville de Fleurus, pour renforcer l'offre de logements de transit et améliorer les dispositifs d'accompagnement.

2.5. Accompagnement des publics vulnérables

Le CPAS de Fleurus se doit d'être particulièrement attentif aux personnes les plus fragiles, afin de garantir leur inclusion sociale et leur maintien dans la dignité.

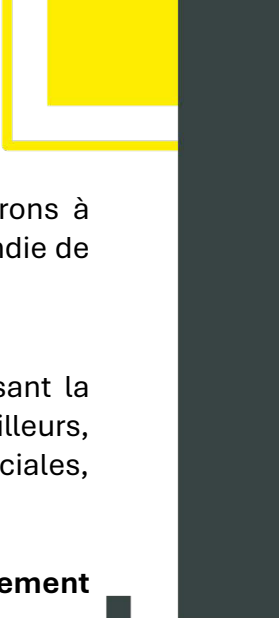
- **Initiatives spécifiques pour les publics vulnérables :**

Nous mettons en œuvre un accompagnement adapté pour les aînés, les enfants, les jeunes, les familles monoparentales, les personnes d'origine étrangère et celles en situation de handicap. Par exemple, l'Initiative Locale d'Accueil (ILA) permet de disposer de 48 places d'accueil financées par FEDASIL, ciblant les demandeurs de protection internationale, leurs familles, ainsi que les mineurs non-accompagnés.

- **Déploiement du SAFA (Service d'Aide aux Familles et aux Aînés) :**

Le SAFA offre plusieurs services essentiels pour maintenir l'autonomie des bénéficiaires :

1. **Aides familiales :** 28 aides sont disponibles pour accompagner les bénéficiaires dans les activités quotidiennes (lessive, repassage, préparation des repas, etc.).
2. **Gardes à domicile :** Trois gardes à domicile assurent une présence continue pour les personnes nécessitant un soutien constant pour des raisons de santé ou de handicap.
3. **Distribution de repas à domicile :** En partenariat avec la maison de repos « Les Templiers », des repas à prix démocratique sont distribués aux personnes en difficulté. Le service de repas à domicile constitue un soutien essentiel pour les personnes les plus vulnérables, en leur garantissant une alimentation adaptée. Toutefois, il est nécessaire d'en analyser la viabilité



à moyen terme. Tant que les finances le permettent nous veillerons à maintenir cette prestation, tout en menant une évaluation approfondie de son efficacité, de son accessibilité et des alternatives existantes, notamment celles proposées par d'autres acteurs.

Nous nous engageons à pérenniser et digitaliser ces services, tout en optimisant la communication externe pour que tous les citoyens puissent en bénéficier. Par ailleurs, nous faciliterons la mobilité des seniors et encouragerons des activités sociales, culturelles et sportives accessibles pour renforcer leur lien avec la communauté.

- **Modernisation des infrastructures pour l'accueil des aînés : un engagement pour l'avenir**

Le CPAS de Fleurus offre à la population deux structures de repos et de soins pour les aînés, toutes deux agréées par l'AVIQ. Notre maison de repos à **Chassart**, récemment rénovée, propose 135 lits avec des services adaptés aux besoins de nos aînés : 30 places dans deux unités de soin pour personnes désorientées, des salles de kinésithérapie et de bien-être, des séjours et salons, des salles de bain équipées, une buanderie, et une cuisine proposant des menus variés et adaptés à l'état de santé des résidents.

Le rez-de-chaussée abrite une zone de détente avec un restaurant de 112 places, un salon, une cafétéria, et une salle polyvalente (ergothérapie) dont la mutualisation est à l'étude pour permettre des événements culturels. Ces aménagements visent à rompre l'isolement social des aînés, favoriser la cohésion sociale et les liens intergénérationnels.

Conscients du vieillissement de la population, nous avons inauguré en 2024 une résidence services de 23 logements équipés d'ascenseurs et de systèmes d'alarme pour appeler les secours en cas d'urgence. Située à côté de la maison de repos, cette résidence permet aux locataires de profiter des activités et services proposés en MRS, tels que les repas à domicile et le nettoyage.

La maison de repos Les **Templiers** fera l'objet d'un déménagement vers une toute nouvelle structure qui sera construite sur le site de l'Observatoire, en collaboration avec la Ville de Fleurus et l'AVIQ. Ce projet d'envergure, dont le budget total s'élève à près de **25.000.000 €**, sera financé sur plusieurs exercices et bénéficiera d'un subside de la Région wallonne de 6.000.000 €. Il vise à offrir un cadre de vie moderne, fonctionnel et adapté aux besoins des résidents, en garantissant une qualité d'accompagnement optimale. L'objectif est de repenser l'accueil des aînés en leur assurant des infrastructures mieux adaptées, favorisant à la fois le bien-être des résidents et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Ce projet intégrera tous les soins et services existants (coiffure, kiné, pédicure, ergothérapie...) garantissant le bien-être des résidents. Un accueil de jour sera créé pour que les aînés seuls en journée puissent bénéficier de soins adaptés au sein de la nouvelle MRS. Nous envisageons également la création d'un potager,



des synergies avec nos EFT Maraichage/ horticulture seront étudiées afin de maximiser les échanges intergénérationnels. Nous encouragerons d'autres initiatives visant à transformer ces espaces en véritables lieux de vie partagés.

2.6. Promotion de la cohésion sociale et participation citoyenne

Pour favoriser un vivre-ensemble harmonieux, il est indispensable de renforcer la cohésion sociale et d'impliquer activement les citoyens dans la définition des politiques sociales.

- **Favoriser l'accès à la culture et aux espaces communautaires :**

L'espace communautaire au *Vieux-Campinaire* constitue un lieu de rencontres, d'échanges et d'activités participatives destiné principalement aux aînés et aux personnes isolées. Conçu de manière collective avec la participation des habitants, il vise à créer un environnement convivial et inclusif. Toutefois, une analyse du fonctionnement et de la fréquentation de cet espace sera menée afin d'identifier d'éventuels ajustements nécessaires pour mieux atteindre les objectifs. Cette réflexion s'accompagnera d'un renforcement des partenariats avec les acteurs culturels et sociaux locaux, afin de diversifier l'offre d'activités et d'améliorer son attractivité. L'objectif est d'adapter les initiatives aux besoins réels du public et de favoriser une meilleure appropriation de cet espace par les habitants.

- **Développement d'initiatives intergénérationnelles dans les Maisons de Repos (MRS)**

En collaboration avec la Ville de Fleurus, le CPAS envisage de développer des initiatives intergénérationnelles au sein des Maisons de Repos (MRS) pour renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des aînés. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale de la Ville, qui met l'accent sur la participation citoyenne et la gouvernance ouverte. Parmi les actions envisagées, la création de réseaux de voisins solidaires et l'établissement de comités de quartier sont prioritaires pour favoriser la cohésion sociale. De plus, la présence d'un résident de chaque MRS au sein du Conseil Communal des Aînés sera étudiée, afin d'assurer une représentation active des seniors dans les instances décisionnelles locales. Cette approche collaborative vise à impliquer pleinement les citoyens dans les décisions qui impactent leur quotidien, conformément aux engagements de la Ville en matière de démocratie participative.

Axe 3 : Garantir l'accès aux services essentiels et améliorer la qualité de vie

Pour assurer une vie digne et épanouissante à chaque citoyen, le CPAS de Fleurus se doit de garantir l'accès aux services essentiels et d'améliorer la qualité de vie de ses bénéficiaires. Cet axe se décline en plusieurs volets complémentaires, dont la santé, l'assistance administrative, la digitalisation des services et la transition écologique.

2.7. Santé, bien-être et accès aux soins

- **Intégration d'un réseau local d'acteurs de la santé :**

Le CPAS de Fleurus prévoit de s'intégrer activement au plan santé que la Ville de Fleurus proposera, conformément aux orientations de la Déclaration de Politique Générale (DPG) de la Ville. Le CPAS intégrera le réseau local d'acteurs de la santé incluant des centres de santé, des mutuelles, des professionnels médicaux et des associations locales, avec pour objectif d'assurer une prise en charge globale et coordonnée des bénéficiaires. Cette synergie permettra de répondre de manière plus efficace aux besoins spécifiques de chacun et d'assurer un suivi personnalisé, tout en renforçant le lien entre les citoyens et les institutions.

- **Déploiement de campagnes de prévention en santé mentale et accompagnement personnalisé :**

Conscients de l'importance de la santé mentale dans le bien-être global, nous envisageons de mettre en place des campagnes de prévention destinées à sensibiliser les citoyens aux enjeux de la santé psychologique. Ces initiatives seraient accompagnées de dispositifs de soutien individualisés, visant à prévenir l'isolement et à favoriser le rétablissement, dans une perspective de respect et de dignité humaine.

2.8. Assistance administrative, guidance budgétaire et médiation de dettes

Face à l'augmentation de l'endettement et du surendettement, le CPAS de Fleurus intensifiera ses efforts pour accompagner les bénéficiaires vers une gestion financière autonome :

- **Encadrement et médiation de dettes :**

Le service de médiation de dettes encadre actuellement environ 100 personnes et/ou familles (données 2024) en les aidant à élaborer des projets de remboursement et à trouver des solutions durables pour sortir du surendettement. Nous renforcerons ce dispositif en sensibilisant davantage les bénéficiaires pour éviter les situations dramatiques et en améliorant l'accompagnement des travailleurs sociaux.

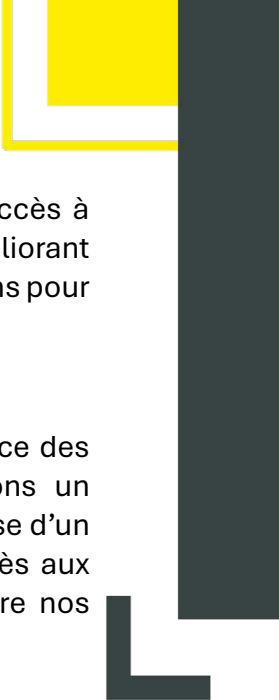
- **Renforcement des capacités d'accompagnement budgétaire :**

Nous développerons des outils pédagogiques afin de mieux sensibiliser les bénéficiaires aux techniques de gestion financière autonome. L'objectif est d'aider les citoyens à mieux gérer leur budget, anticiper les difficultés financières et prévenir l'endettement excessif.

2.9. Digitalisation et modernisation des services

La modernisation des services est cruciale pour répondre aux besoins actuels et futurs des citoyens :

- **Intégration de solutions numériques :**



Le CPAS explorera et déploiera des outils numériques qui faciliteront l'accès à l'ensemble de ses services, réduisant ainsi la charge administrative et améliorant l'expérience utilisateur. Par exemple, un système de délivrance d'attestations pour accéder à l'épicerie sociale permettra de simplifier les démarches.

- **Espace Citoyen Numérique :**

Dans le but de lutter contre l'exclusion numérique, nous mettrons en place des formations dédiées au numérique et à la digitalisation et envisagerons un partenariat avec la Bibliothèque de Fleurus « La Bonne Source », qui dispose d'un Espace Public Numérique (EPN). Cette initiative permettra d'élargir l'accès aux outils numériques pour tous les citoyens et de créer des synergies entre nos institutions.

2.10. Transition écologique et gestion des ressources

Conscients des enjeux environnementaux et de la précarité énergétique, le CPAS de Fleurus s'engage à intégrer des critères écologiques dans l'ensemble de ses dispositifs d'aide et à renforcer l'information auprès des citoyens pour une meilleure accessibilité aux aides existantes.

- **Mise en œuvre d'un plan d'action pour la réduction de la précarité énergétique**

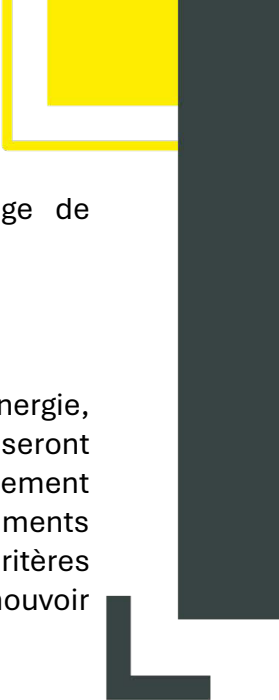
Le CPAS joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des citoyens en difficulté dans le domaine de l'énergie. Sa cellule énergie (1,3 ETP) prend en charge certaines factures, gère les fonds *Énergie et Eau*, octroie des allocations chauffage et participe à la Commission locale de l'Énergie en partenariat avec ORES. Elle organise également des mini-audits à domicile, distribue des kits d'économie d'énergie (boudins de porte, ampoules LED...) et met à disposition des chauffages d'appoint en cas d'urgence.

- **Pérennisation et renforcement des aides énergétiques**

Afin d'assurer l'efficacité et la pérennité de ces dispositifs, le CPAS s'engage à renforcer la communication externe pour mieux informer les bénéficiaires sur les aides disponibles. Une analyse des besoins et des moyens existants sera menée pour évaluer la possibilité d'augmenter les ressources humaines de la cellule énergie. De plus, le CPAS envisage l'acquisition de nouveaux équipements (chauffages d'appoint, matériel d'économie d'énergie) pour mieux répondre aux situations d'urgence et aux besoins des citoyens les plus fragilisés.

- **Fonds de l'eau : vers une meilleure redistribution :**

L'analyse des dernières années montre que le CPAS ne redistribue pas l'entièreté du fonds de l'eau, ce qui représente une opportunité d'optimisation pour mieux soutenir les citoyens en difficulté. Une campagne d'information sera mise en



place pour mieux faire connaître cette aide et encourager davantage de bénéficiaires à en faire la demande.

- **Sensibilisation aux pratiques écoresponsables**

En 2024, le CPAS a organisé huit ateliers de sensibilisation à l'économie d'énergie, dont six en collaboration avec l'ASBL *Espace Environnement*. Ces actions seront poursuivies et étendues à un public plus large, notamment via le développement de nouveaux partenariats pour favoriser l'adoption de comportements écoresponsables. Le CPAS veillera également à intégrer des critères environnementaux dans l'ensemble de ses dispositifs d'aide afin de promouvoir des solutions durables et adaptées aux réalités des bénéficiaires.

*En conclusion, les trois axes présentés – **l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle, l'accès au logement et l'accompagnement des publics vulnérables, et enfin l'accès aux services essentiels et l'amélioration de la qualité de vie** – constituent le socle de notre politique sociale. Ils articulent une réponse globale et cohérente aux besoins de nos citoyens. Dans les mois à venir, le Programme Stratégique Transversal viendra préciser et décliner ces grandes orientations en objectifs opérationnels et projets concrets, assurant ainsi la mise en œuvre efficace de nos engagements pour la mandature 2024-2030.*

3. Plan d'Actions et Initiatives Transversales

Pour traduire nos axes stratégiques en actions concrètes, nous élaborerons une feuille de route opérationnelle qui détaillera les étapes à suivre, les échéances et les responsabilités de chaque acteur impliqué. Cette feuille de route permettra de garantir la mise en œuvre efficace des actions, en s'appuyant sur des projets précis et des initiatives ciblées.

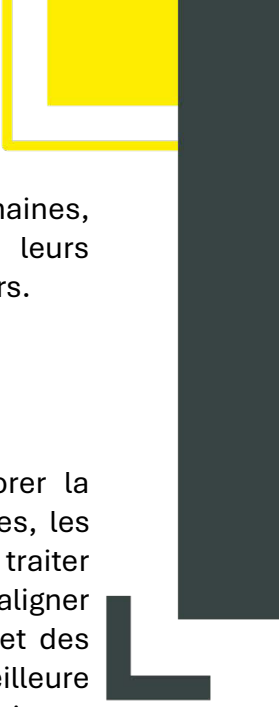
Nous définirons également des critères d'évaluation pertinents, afin de mesurer l'impact de nos dispositifs et d'assurer un suivi régulier de l'efficacité de nos actions. Ces indicateurs permettront d'identifier rapidement les points forts et les axes d'amélioration, facilitant ainsi une adaptation continue des interventions en fonction des évolutions du contexte socio-économique et des besoins des citoyens.

4. Organisation et Gouvernance

L'optimisation de notre organisation interne est un levier essentiel pour améliorer la réactivité et l'efficacité administrative du CPAS. Dans cette perspective, nous envisageons plusieurs axes d'action :

- **Renforcement des ressources humaines et des conditions de travail**

Le CPAS met en valeur son personnel en garantissant des conditions de travail optimales et en favorisant le développement professionnel continu. Cette



démarche, inscrite dans une vision de gestion durable des ressources humaines, vise à promouvoir l'épanouissement des équipes et à renforcer leurs compétences afin de relever efficacement les défis sociaux actuels et futurs.

- **Création d'un cadre de concertation structuré**

Un espace de concertation régulier sera mis en place afin d'améliorer la coordination entre le CPAS, la Ville de Fleurus, les institutions régionales, les associations et les représentants des bénéficiaires. Ce cadre permettra de traiter des dossiers communs, d'évaluer l'impact des dispositifs existants et d'aligner les actions sur les besoins réels du terrain. Des réunions périodiques et des groupes de travail thématiques seront instaurés pour garantir une meilleure cohérence des interventions sociales et une prise de décision plus réactive et concertée.

- **Mise en place d'un plan de formation**

Un programme de formation structuré et évolutif sera élaboré pour permettre aux agents du CPAS de développer leurs compétences et d'adapter leurs pratiques aux évolutions du secteur social. Ce plan couvrira notamment la gestion administrative des dossiers, l'accompagnement des bénéficiaires, les nouvelles réglementations et les outils numériques. L'objectif est de garantir une professionnalisation continue des équipes, d'encourager l'innovation et d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

- **Mise en place d'un service de communication interne et externe**

Un service de communication dédié sera instauré pour fluidifier la transmission des informations au sein du CPAS et améliorer la visibilité des services auprès des bénéficiaires et des partenaires. Une attention particulière sera portée aux publics vulnérables, notamment aux personnes éligibles à une aide sociale mais ne la sollicitant pas faute d'information. En collaboration avec le service communication de la Ville de Fleurus, ce dispositif permettra de mieux faire connaître les dispositifs d'aide disponibles et de renforcer la transparence des actions menées par le CPAS.

5. Budget :

L'établissement du volet budgétaire de cette Déclaration de Politique Sociale pour le CPAS de Fleurus s'inscrit dans une triple optique :

- Le respect des contraintes imposées par le cadre législatif et réglementaire en vigueur en Wallonie – notamment la loi organique des CPAS, la loi sur le droit à l'intégration sociale et la charte de l'assuré social – garantissant ainsi une trajectoire financière durable pour notre territoire.

- L'élaboration annuelle des budgets et leurs éventuelles révisions, afin de s'adapter aux évolutions du contexte socio-économique local, marqué par une augmentation anticipée des besoins en aide sociale et une pression sur les ressources disponibles.
- L'intégration des objectifs stratégiques et opérationnels, qui seront détaillés dans le Plan Stratégique Transversal (PST) et déclinés en actions concrètes en adéquation avec notre Plan de Gestion.

Axes prioritaires et optimisation des financements

Les missions du CPAS de Fleurus – garantir à chaque citoyen un accès digne aux droits sociaux, notamment à travers l'aide matérielle, sociale, médicale et psychologique – reposent sur une gestion optimisée des dépenses et recettes. Nos cibles prioritaires, telles que les jeunes en insertion, les familles précarisées et les seniors isolés, nécessitent une utilisation efficace des subventions octroyées par les autorités communales, régionales et fédérales. Une attention particulière sera portée à :

- La recherche de nouveaux modes de financement pour des projets ciblés, en étroite collaboration avec les autorités régionales et fédérales.
- recherche de nouvelles synergies afin de diminuer le coût de certains fonctionnements.

Gestion des ressources humaines et organisation

Le CPAS de Fleurus mobilise un effectif adapté aux réalités locales – composé d'environ 272 équivalents temps plein, dont une large part est dédiée à l'aide directe aux citoyens. Dans un contexte de pression croissante sur les finances publiques et d'augmentation des demandes d'aide, la gestion des ressources humaines demeure un défi majeur. L'anticipation rigoureuse des remplacements, en particulier face aux départs à la retraite, sera essentielle pour garantir la continuité et la qualité des services rendus.

Frais de fonctionnement et investissements

Les frais de fonctionnement du CPAS feront l'objet d'un suivi strict afin de préserver la qualité de nos services, tout en permettant des investissements stratégiques indispensables pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de Fleurus. Parmi ces investissements, nous envisageons :

- L'investissement dans la construction de la nouvelle maison de repos « Les Templiers », qui contribuera à réduire les coûts énergétiques à moyen terme et à atteindre nos objectifs de durabilité.
- La réhabilitation ou la création de nouveaux lieux d'accueil pour renforcer les dispositifs d'aide, notamment dans les secteurs des maisons de repos et des dispositifs d'insertion.
 - Le développement d'outils numériques, afin d'améliorer l'accessibilité, et l'efficacité des services.

Trajectoire financière et contexte politique :

Le contexte budgétaire actuel, influencé par des mesures telles que la suppression de l'indexation des APE et l'augmentation prévue des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, impose des choix stratégiques rigoureux, mais la viabilité de nos projets dépendra essentiellement de :

- La subvention majoritaire des investissements à venir ou leur financement par des opérations de valorisation patrimoniale.
- Une collaboration renforcée avec les autorités subsidiaires sera essentielle pour garantir la pérennisation des missions fondamentales du CPAS.

Cette approche budgétaire vise à concilier ambition sociale et discipline financière. Le CPAS de Fleurus, conscient des défis spécifiques de notre territoire et des contraintes du contexte actuel, réaffirme son engagement à répondre aux besoins des citoyens les plus vulnérables. Grâce à une gestion optimisée des dépenses et à une mobilisation efficace des subventions, nous nous inscrivons dans une trajectoire de durabilité et d'innovation, garantissant ainsi à chaque fleurusien.ne un accompagnement digne, adapté et pérenne.

6. Conclusion :

L'importance d'une politique sociale solide ne peut être sous-estimée. Elle constitue le socle sur lequel repose la dignité humaine, en garantissant à chaque citoyen l'accès aux droits fondamentaux et à un soutien adapté à ses besoins. Dans un contexte marqué par des défis socio-économiques croissants, tels que l'augmentation des inégalités et le vieillissement démographique, il est impératif de renforcer et d'adapter continuellement nos dispositifs d'accompagnement social.

La modernisation des maisons de repos est un enjeu crucial pour assurer le bien-être de nos aînés. Les infrastructures doivent être adaptées aux besoins spécifiques des résidents, en intégrant des services de qualité et des initiatives visant à rompre l'isolement social. Cependant, cette modernisation doit se faire dans un contexte de contraintes budgétaires importantes. Il est donc essentiel de trouver un équilibre entre l'amélioration des conditions de vie des résidents et la gestion rigoureuse des ressources disponibles.

Le CPAS de Fleurus s'engage à relever ces défis en adoptant une approche proactive et innovante. En collaborant étroitement avec les acteurs locaux et en intégrant des solutions technologiques modernes, nous pouvons optimiser la gestion des ressources et garantir un accompagnement de qualité pour tous les citoyens. La solidarité, l'équité et l'anticipation sont les principes directeurs qui guideront nos actions pour les années à venir, afin de bâtir une société plus inclusive, plus solidaire et résiliente.

Mieux
VIVRE ENSEMBLE



Rue Ferrer 18, 6224 Fleurus

